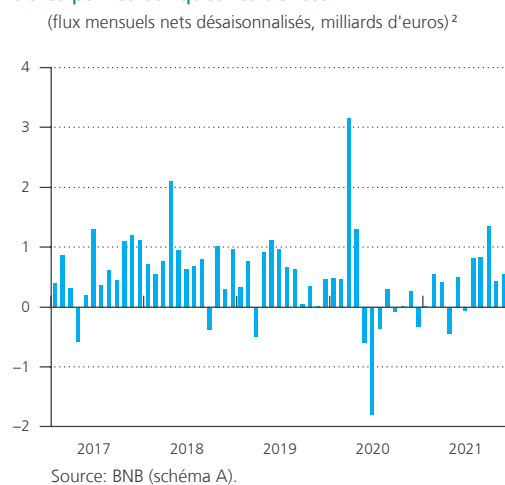
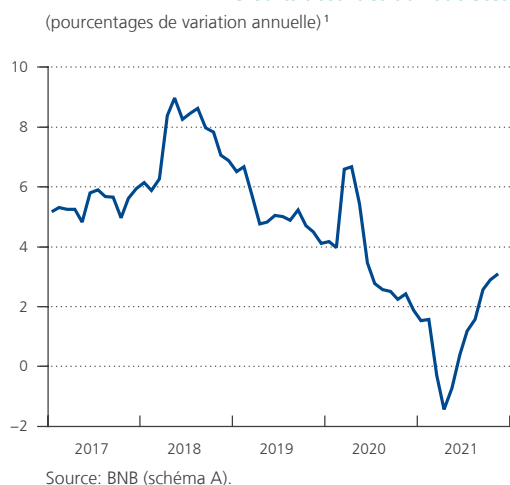


Liens: [observatoire du crédit](#)

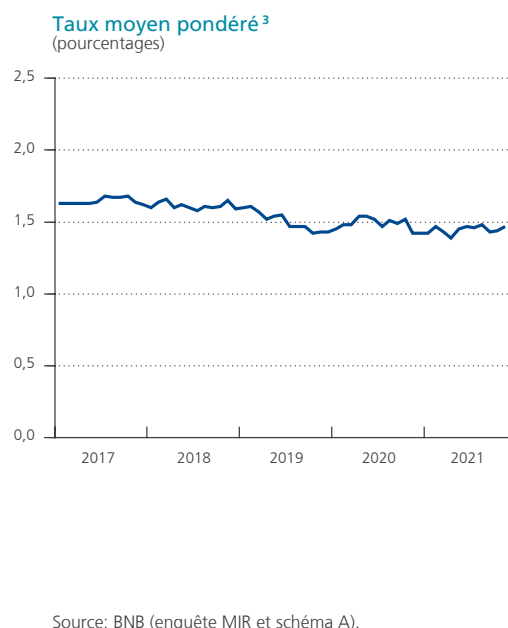
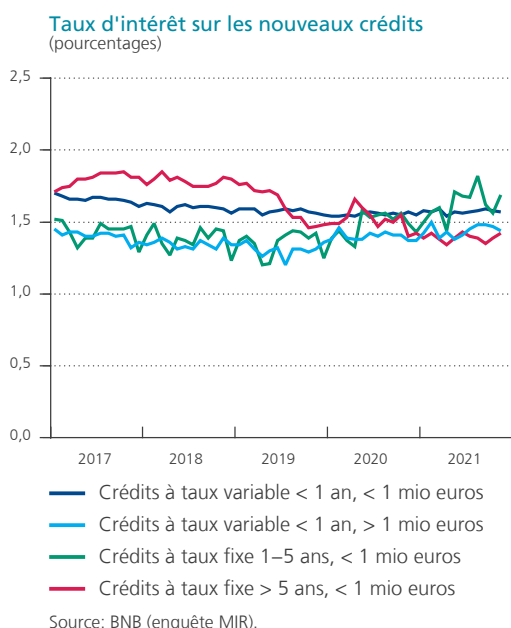
### Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes



#### Novembre 2021

L'octroi de crédits aux entreprises a continué d'augmenter modérément en novembre. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est fixé à 3,1 % (contre 2,9 % en octobre). Le taux de croissance des crédits à court terme s'est affiché à -1,2 % (contre -1,9 % le mois précédent). Celui des prêts à moyen terme (entre un et cinq ans) est pour sa part ressorti à 3,7 % (contre 5,0 %), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) s'est établi à 4,5 % (contre 4,2 % en octobre). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en novembre a été supérieur de 0,6 milliard d'euros à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a grimpé en novembre, s'affichant à 1,47 % (contre 1,44 % en octobre), sous l'impulsion d'une hausse des tarifs sur les emprunts à moyen et à long termes. Le taux sur les crédits dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans a repris 3 points de base, ressortant à 1,42 %, tandis que celui sur les prêts à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a renchéri de 13 points de base, s'établissant à 1,69 %. Enfin, le coût des emprunts à court terme a légèrement baissé, pointant à 1,57 ou 1,44 % (-1 ou -3 points de base) selon que le montant était inférieur ou supérieur à un million d'euros.



<sup>1</sup> Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition inclut les crédits titrisés, mais pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.  
<sup>2</sup> Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.  
<sup>3</sup> Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.